

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1983)

Heft: 703

Rubrik: Mots de passe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTES DE LECTURE

La forme et le fond du trou

Salut, chapeau, bravo aux typos, metteurs en pages, graphistes, photographes, relieurs, traducteurs... bref à tous ceux qui ont œuvré à l'édition de ce livre grandiose qu'est «Nos Bois», publié récemment par les Editions Delta-Spes (1026 Denges). Son prix, 196 francs, le place très au-dessus de mes moyens mais il paraît largement justifié. Voilà qui fait plaisir à voir, à lire, à toucher.

Qui fait plaisir, tout court. Et qui nous change des flots d'horreurs (je parle de la qualité du papier, de la typographie, de la reliure) déversés par la majorité des éditeurs.

Juste un exemple d'abomination: l'«Initiation à l'astronomie» de A. Acker, publié par les Editions

Masson (1982). Dégueulasse. Une innomable cochonnerie graphique et typographique. Ces éditions, d'ailleurs, se signalent régulièrement par la qualité ouvertement merdique de la présentation de leurs livres techniques.

Ce genre d'ouvrage, de façon générale, est en passe de toucher (s'agissant toujours de l'aspect matériel) le fond du trou: composition misérabiliste, reliure ou brochure en prêt-à-jeter mais prix exorbitants néanmoins, la palme de l'ignominie revenant aux bouquins traitant d'informatique.

Revenons en surface. Pour signaler, avec du retard mais ce n'est pas grave, la quatrième édition du «Guide du typographe romand» (diffusion: Héliographia S.A., Lausanne 1982).

C'est propre, clair, utile, solide, intelligent.

Salut, chapeau, bravo.

G. S.

encore: il m'envoie photocopie de la page 594 (!) du dit ouvrage:

Tèche (*téch, tèch*). *Tètche (tètch), s.f. 1. Tas, pile, monceau de combustible ou de fourrage entassé (...) «Une tèche de bois; une tèche de paille; une grosse tèche de fagots.» Bonhôte. «Construire une teiche, éléver une teiche (tas ou meule de foin).» Humbert (...) «Carrel était occupé avec un sieur Dormange à placer des gerbes de paille sur une tèche.» Rev. judic. 1893, 42. — En Savoie tèche (*Constantin*) et en Morvan teiche (*de Chambure*) ne se disent que du tas de gerbes dans la grange. / 2. Fig. (?) Grosse femme ou fille sans énergie (...). «Quelle tèche tu es!»*

Je sens que si telle ou telle de mes gymnasiennes persiste à me rendre sa dissertation avec plus d'une semaine de retard, je vais désormais la traiter de tèche! Merci à mes correspondants!

A part quoi, je ne suis pas le seul à avoir remarqué le livre de M^{me} Hadacek! Dans un article somme toute fort élogieux, Michel H. Krebs (*L'Impartial* du 12 octobre 1983) reproche cependant à l'auteur

son amateurisme et la renvoie aux ouvrages «sérieux» sur la question, notamment le *Glossaire des patois romands*. Ce qui ne manque pas de saveur, quand on sait qu'après soixante ans de publications, fruits de savants travaux, le dit glossaire en est à la lettre E...! Ce qui me paraît presque tomber sous le coup de l'article 154 du Code pénal: «2. Celui qui, par négligence, aura mis en circulation ou en vente des marchandises contrefaites, falsifiées ou dépréciées, en les donnant pour authentiques, non altérées ou intactes, sera puni de l'amende...» Car enfin, aucune des personnes physiques qui souscrivirent en 1924 (!) au dit *Glossaire* (parmi elles, mon père) ne l'aurait fait, si elles avaient pu deviner que leurs petits-enfants, voire arrière-petits-enfants ne verraien pas la fin de l'entreprise et qu'elles-mêmes mourraient sans pouvoir disposer même de la lettre D...

Pendant que j'en suis aux rectifications: je m'en étais pris à différents journaux de chez nous qui imprimaient la prose du camarade Kim Il Sung, communiste nord-coréen. D'une part, Claude Richoz, rédacteur de *La Suisse*, me dit que voici bien longtemps que, quant à lui, il refuse systématiquement la dite prose, malgré les avantages qu'il aurait à la passer (publicité payée) — ce qui est tout à son honneur. Et d'autre part, je lis avec plaisir le dernier communiqué du camarade dans la *Voix ouvrière*. «Tant qu'à faire», autant que ces lignes illisibles servent du moins à aider un journal de chez nous, dont les difficultés financières sont énormes et vont en s'aggravant.

J. C.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Une tèche de courrier

Curieux les réactions qu'entraîne ou que n'entraîne pas tel ou tel article qu'on écrit! Sur un sujet «délicat», vous écrivez quelque chose de bien contestable, et qui entraînera, pensez-vous, des réponses et déterminera peut-être une polémique: rien! Vous en écrivez un autre, beaucoup plus anodin et en quelque sorte pour vous délasser: des lecteurs prennent la peine de vous écrire. Ainsi les lignes que je consacrais au livre de Catherine Hadacek: *Le suisse romand tel qu'on le parle* et où je signalais que je n'avais pas trouvé le mot *tèche*, que d'ailleurs je n'avais trouvé nulle part...

De Berne, le professeur P.-O. Walser m'a écrit pour me dire que le mot figure dans le *Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand* de W. Pierre-humbert, réédité à date récente.

Le docteur Bonard, de La Sarraz, fait mieux

MOTS DE PASSE

Titre

Comme son nom l'indique
il dit son nom
et trois lignes superflues.

Hélène Bezençon